

Orientations pour 2013-2014

1. Santé, sûreté et sécurité

Le CROM donnera la priorité à la santé, à la sûreté et à la sécurité de ses usagers, de leurs familles et de ses employés, et en fera la promotion par la l'éducation, l'adaptation de ses environnements, la mise en œuvre de mesures d'urgence et l'élaboration de programmes de prévention (médicaments, chutes, agression, etc.).

2. La qualité par l'accessibilité, la continuité des services et les indicateurs de performance

Le CROM assurera la qualité de ses services en élaborant un modèle de qualité-performance, en ciblant l'amélioration de l'accessibilité pour ses usagers âgés de 0 à 6 ans et de 6 à 21 ans, en renforçant le continuum de soutien et de services d'intégration résidentielle et au travail, et en concevant un nouveau tableau de bord en conformité avec les nouveaux indicateurs et les nouvelles cibles de performance au niveau provincial.

3. Partenariats

Le CROM continuera à renforcer et à étendre ses partenariats par le partage et l'optimisation des ressources, la consolidation de ses propres services spécialisés et son soutien à l'harmonisation des critères d'accès dans l'île de Montréal.

4. Spécialisation

Le CROM continuera à mettre en œuvre les lignes directrices en matière de pratique établies par la Fédération québécoise des CRDITED en ce qui concerne les usagers adultes autistes et les usagers autistes âgés de 6 à 17 ans. De plus, le Centre poursuivra sa stratégie visant à mettre en place des résidences à assistance continue et d'autres initiatives ultra-spécialisées. Le CROM continuera à renforcer les aptitudes spécialisées de ses effectifs et à optimiser les ressources afin d'embaucher du personnel spécialisé supplémentaire. Enfin, le CROM élaborera une liste de rappel spécialisée.

5. Culture du milieu de travail

Le CROM intensifiera ses efforts afin d'enrichir la culture du milieu de travail et d'augmenter la satisfaction des employés au travail. Pour ce faire, le Centre entend passer à la phase suivante de son initiative « Entreprise en santé ». Le CROM encouragera aussi la diffusion et la promotion de sa politique de tolérance zéro en matière de violence sur les lieux de travail, la création d'une politique de supervision clinique et administrative, une augmentation de la promotion de l'apprentissage et du transfert des connaissances, ainsi qu'une intensification de la stratégie de relève des gestionnaires.